

Arles, le 22 novembre 2019

Communiqué de Presse

Création de l'Association Pays d'Arles / Je veux décider : Monica MICHEL est la 1^{ère} élue à signer la charte de l'association.

L'association "Pays d'Arles / Je veux décider » a tenu son assemblée générale constitutive le 9 Novembre dernier, en présence de plusieurs dizaines d'élus des 29 communes du Pays d'Arles, et de nombreux habitants motivés par un authentique projet pour le territoire, et une organisation efficace de ses 3 intercommunalités.

Les statuts de cette association sont clairs :

« L'association Pays d'Arles / Je veux décider est constituée dans le contexte de réforme territoriale concernant le département des Bouches du Rhône en général, et le Pays d'Arles en particulier. L'objet de l'association est double : être le porte-voix du projet d'autonomie du Pays d'Arles avec les partenaires institutionnels et les acteurs socio-économiques du territoire mais aussi être force de proposition quant à l'élaboration du projet d'un Pays d'Arles assumant tout ou partie des compétences départementales en cas de fusion Métropole/Conseil départemental. Son objectif à court terme est de sensibiliser et mobiliser les citoyens à la nécessité de montrer leur détermination sur l'avenir souhaité du territoire du Pays d'Arles.

Dans ce cadre, l'association se fixe trois objectifs prioritaires :

- Elle veut contribuer à porter le projet d'un Pays d'Arles autonome vis-à-vis de la Métropole Aix-Marseille-Provence et construire un projet de territoire tourné vers l'avenir.
- Elle se veut être le relais d'opinion des citoyens du Pays d'Arles et leur porte-parole.
- Elle utilisera tous les moyens disponibles en vue de leur permettre de s'exprimer sur leur avenir.

Plus généralement, l'association veut animer le débat démocratique sur le thème du Pays d'Arles et la concertation entre les citoyens et les institutions.

En pratique, l'association veut mener une diversité d'actions, parmi lesquelles : Organisation de réunions publiques, campagne d'information auprès du grand public (animation des réseaux sociaux, publication), création d'actions de sensibilisation... »

En ma qualité de députée du Pays d'Arles, j'ai participé aux réflexions des nouveaux dirigeants de cette association, et j'ai tenu à être la 1^{ère} signataire de la charte que cette association propose de signer à tous les élus du Pays d'Arles, et à tous les candidats aux élections municipales de Mars 2020 dans les 29 communes du territoire.

Je remercie les dirigeants de l'association, et le Président Xavier DOUBLET, et appelle tous les responsables politiques, associatifs, économiques et sociaux à soutenir l'action de Pays d'Arles / Je veux décider, et à signer cette charte dans l'intérêt d'une bonne information de tous nos concitoyens de notre territoire.

Monica MICHEL
Députée des Bouches-du-Rhône
16^{ème} circonscription